

au cœur de Saint-Paul

2017 L'HEURE
DES PROJETS



FINANCES
page 4



BILAN MI-MANDAT
page 6



URBANISME
page 12

Au rythme de nos habitants...

La municipalité a mis en place depuis son arrivée plusieurs rencontres conviviales pour célébrer les moments importants de la vie de nos administrés. Très appréciées par les participants, elles contribuent au renforcement de la citoyenneté, au rapprochement des habitants de la commune et marquent l'attention que nous portons aux habitants et aux moments forts de leur vie..

REMISE DES CADEAUX DE NAISSANCE

Le CCAS a remis un cadeau de naissance à tous les nouveau-nés de ces 6 derniers mois. 7 jeunes Saint-Pognards ont ainsi reçu des mains des membres du CCAS en présence du Maire et de plusieurs élus. Un bon moment qui a permis aux parents dont les enfants se retrouveront d'ici quelques années sur les bancs de l'école de faire connaissance.



2

au cœur de Saint-Paul - n°5 - juin 2017



REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS

Deuxième grande étape dans la vie de nos concitoyens, l'accession à la majorité. L'anniversaire des 18 ans marque également l'obtention du droit de vote. Douze nouveaux adultes ont répondu présent et reçu des mains du Maire leur carte d'électeur, sous les yeux parfois émus de leurs parents. Étape d'autant plus importante cette année qu'ils ont pu participer à une élection présidentielle pour leur premier vote.

GALETTE DES ANCIENS

En début d'année, les anciens ont été à nouveau réunis par le CCAS et en présence du conseil municipal des jeunes (CMJ) pour fêter la traditionnelle galette des rois. Une occasion de plus de partager un bon moment avec nos anciens, toujours très friands de se retrouver et d'évoquer ensemble des souvenirs communs ainsi que les projets de la commune. La présence des jeunes élus permet aussi de travailler le lien intergénérationnel.



Sommaire

ÉDITO	p.3
FINANCES.....	p.4
BILAN MI-MANDAT.....	p.6
SALLE POLYVALENTE ...	p.8
SÉCURITÉ	p.8
JEUNESSE / ÉCOLE ...	p.10
CMJ	p.11
URBANISME.....	p.12
MÉMOIRE	p.14
ENVIRONNEMENT	p.15
TRANSPORTS.....	p.16
ANIMATIONS.....	p.17
ASSOCIATIONS	p.18
ÉTAT CIVIL	p.20

Organisation de l'équipe municipale

À la suite de deux démissions au sein du conseil municipal quelques aménagements ont été apportés à l'organisation.

En particulier :

- **Cécile Curtet** sera chargée des Travaux, de la Vie Associative et des Animations
- **Thierry Le Forestier** nous a rejoint et s'occupera de la communication
- **Isabelle Lordey** a été élue 5^e adjointe et sera en charge des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et de la Petite Enfance. Elle sera épaulée sur ces thématiques par d'autres membres de l'équipe selon les besoins.

L'organisation complète est disponible sur le site internet de la mairie.

Edito



Mes chers concitoyens,

Nous venons de franchir la mi-mandat. 3 années déjà passées aux commandes de la municipalité, qui nécessitent de s'arrêter un moment sur le travail accompli.

Beaucoup de choses ont été faites depuis notre arrivée (voir bilan page 6-7). À la lecture de ce bulletin, vous pourrez juger par vous-même du travail accompli et de l'avancement des dossiers. Bien sûr, tout n'est pas parfait, et nous faisons parfois face à certaines difficultés. Nous en sommes bien conscients et nous travaillons à les surmonter.

L'opposition fait feu de tout bois, et plutôt que de travailler pour le bien de la commune, prépare déjà (!) les prochaines élections municipales en essayant de décrédibiliser notre action. Recours contre les décisions prises (déclassement du chemin rural du Moulin, sélection de l'architecte pour la salle polyvalente, jusqu'à un vote CONTRE une demande de subvention pour la salle polyvalente !...), présentation fallacieuse des informations (budget, urbanisme...), tout est bon ! Le tout avec une manière fort déplorable et extrêmement agressive, qui n'a rien de constructif.

Pourtant, l'année 2017 marque le démarrage effectif des grands projets du mandat, qui ont nécessité parfois de longues études et la préparation de leur financement. Salle polyvalente (page 8), zone du Villarey (page 13), ces projets sont notamment entrés en phase active. Et la gestion de notre commune est saine, contrairement aux insinuations (page 4 et 5).

Fidèles à nos engagements, nous gardons notre cap et ferons tout notre possible pour les tenir d'ici la fin du mandat. En espérant que les démarches de contestation systématique ne nous feront pas prendre trop de retard, car ce sera toujours au détriment des habitants.

Bon été à tous !

David RICHARD

FINANCES

Un bon cru pour l'exercice budgétaire 2016

LES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE COMMERCIALE ONT ÉTÉ VOTÉS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL, EN MÊME TEMPS QUE LES COMPTES DE GESTION (CONSOLIDATION DES RÉSULTATS PAR LA TRÉSORERIE). ILS ONT MONTRÉ DES RÉSULTATS TRÈS POSITIFS, DU FAIT D'UNE GESTION PRUDENTE ET ADAPTÉE AUX CAPACITÉS DE LA COMMUNE.

SYNTHÈSE

Les dépenses de fonctionnement continuent d'être maîtrisées diminution globale de 3,3% par rapport aux dépenses de 2015 dont :

- baisse de 8% des charges à caractère général (1/3 des dépenses de fonctionnement)
- baisse de 3,2% des charges de personnel (42% des dépenses globales)

	2016		REPORT 2015
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DÉPENSES	1 902 832,63 €	201 291,54 €	
RECETTES	2 247 150,99 €	232 502,15 €	
RÉSULTATS	344 318,36 €	31 210,61 €	258 651,14 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	634 180,11 €		

En investissement, des recettes moins importantes que prévues et le report de certaines opérations nous ont conduits à diminuer les dépenses pour ne pas créer de déficit d'investissement.

Le redressement de la Capacité d'autofinancement (CAF).

La capacité d'autofinancement représente l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer les investissements à venir. Les graphiques établis par la Trésorerie montrent bien son redressement, après l'année 2014 de remise à niveau des comptes à notre arrivée, rendant possible un meilleur financement des futurs investissements communaux.

3,3%

de diminution des dépenses de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 8,6% malgré la baisse des dotations du fait de :

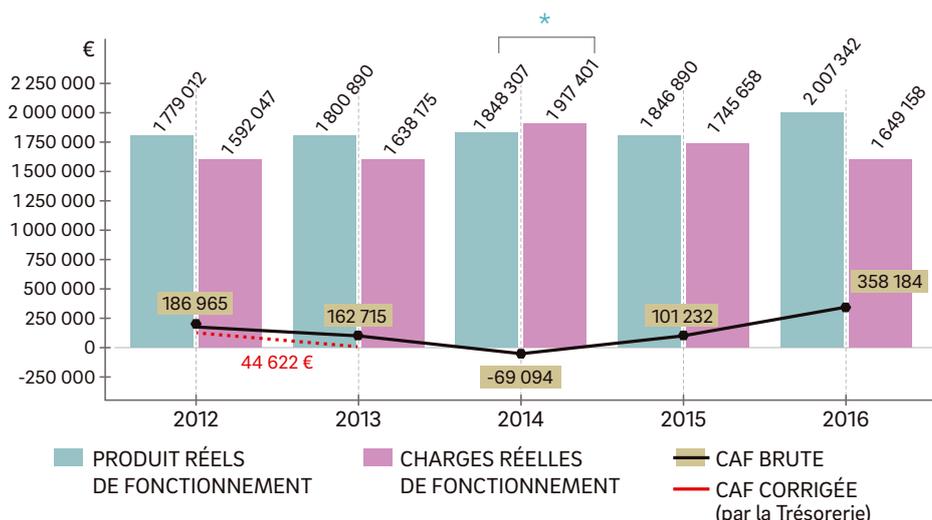
- recettes exceptionnelles liées à une taxe pour première cession de terrains devenus constructibles dans le PLU, et de la vente du premier lot de la maison Rochas
- de l'augmentation du produit des taxes communales liée à la hausse du nombre d'habitants.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

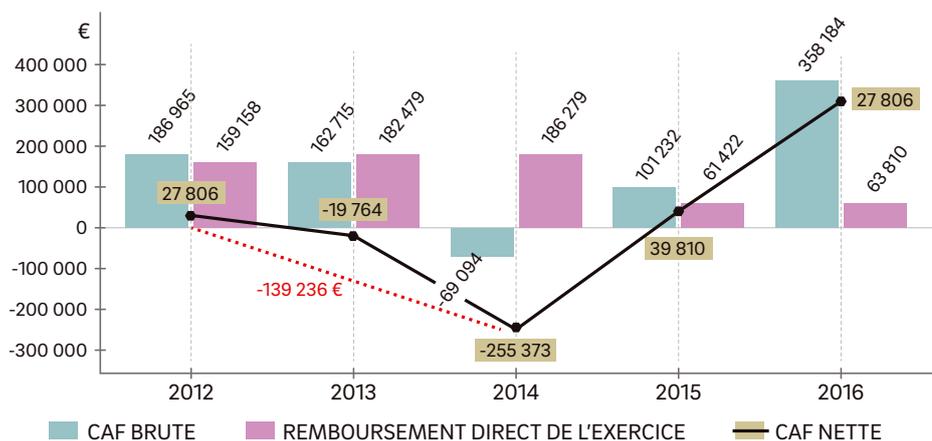
Le résultat de l'exercice est donc positif en fonctionnement (+345 000 €) comme en investissement (+ 30 000 €), soit un résultat de l'exercice 2016 excédentaire d'environ 375 000 €.

En ajoutant l'excédent de fonctionnement et le léger déficit d'investissement de 2015, le résultat cumulé final avoisine les 635 000 €.

ÉVOLUTION DE LA CAF BRUTE



* 15 mois de dépenses sur l'exercice 2014 pour recalculer l'exercice budgétaire

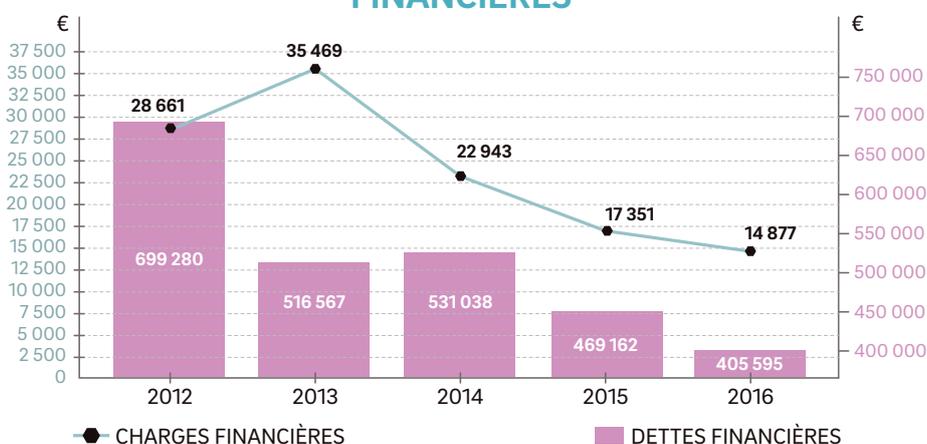


ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE

UNE DETTE FAIBLE

Le niveau d'endettement de la commune est actuellement faible. Il nous permettra de contracter les emprunts prévus pour la réalisation de la rénovation de la salle polyvalente notamment.

ÉVOLUTION DES DETTES ET CHARGES FINANCIÈRES



Budget 2017 financer nos projets

Le budget 2017 a été établi selon les mêmes principes que le budget 2016 :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les chantiers et projets envisagés cette année sont budgétés, ainsi que l'estimation des prochains transferts de compétences à la MÉTRO.
- une évaluation conservatrice des recettes (produit des taxes) et une estimation de la baisse des dotations de l'État à venir.
- les taux de taxes communales resteront inchangés conformément à nos engagements.

Au programme des chantiers 2017

- rénovation de la salle polyvalente,
- études pour la réfection du terrain de foot,

- études pour l'augmentation des capacités d'accueil de l'école et des services périscolaires,
- investissements destinés à réduire les futurs frais de fonctionnement:
 - éclairage public : remplacer les vieilles lampes à mercure par des LEDs pour diminuer la consommation et les coûts,
 - remplacement des anciens véhicules avant des réparations inévitables, etc.



Le budget de fonctionnement est voté à 2 216 032,75 €. Le budget d'investissement de 1 968 780 €, est en forte augmentation du fait de l'emprunt contracté pour la salle polyvalente.

Bilan de mi-mandat



ÉCOLE

Roseline BENNICI et Stéphane CAVAGLIA, puis Isabelle LORDEY (depuis juin 2017)

La mise en œuvre des TAP pour les rythmes scolaires a été une vraie réussite.

De nombreux soutiens et investissements ont été réalisés à l'école (intervenants, sorties, classe verte, réseau et matériel informatique, travaux divers).



ÉCONOMIE et ARTISANAT

Olivier COPPEL

Le soutien des commerces existants a été notre priorité. L'ouverture du commerce Vival a permis de répondre à une attente forte de la population, l'offre multi-service étant en cours d'élaboration.

L'objectif est désormais d'inscrire l'ensemble des commerces dans la durée et de leur permettre de se développer, par exemple en leur donnant la possibilité de devenir propriétaire de leur local.

Côté artisans, la publicité autour de l'offre de services reste à compléter (notamment sur le site internet de la commune).



ASSOCIATIONS et CULTURE

Cécile CURTET et Denis METZGER

Le monde associatif est extrêmement actif dans notre commune et la municipalité le soutient au maximum. Rencontres régulières, aides aux festivités (services techniques, matériel acheté et prêté), activités musicales à travers le partenariat avec l'école de musique de Varcès, subventions attribuées sur projet.



SPORTS

Cécile CURTET

Le soutien aux clubs se fait notamment par le développement des infrastructures. Des travaux au stade de foot ont été engagés. Le projet de nouvelle salle polyvalente tant attendu par tous les clubs et les habitants progresse et les travaux devraient démarrer début 2018.

De nombreuses activités sportives ont été incluses dans les TAPs et certaines ont ainsi pu recruter de nouveaux adhérents (rugby, tir à l'arc...).

Les + :

- + La réfection du terrain de foot devrait être réalisée d'ici l'année prochaine.



COMMUNICATION

Thierry LE FORESTIER

(depuis juin 2017)

Si tous les médias de communication ont été mis en place, de nombreux dossiers nous ont accaparés et ont mis à mal la fréquence de publication des informations municipales. Une nouvelle délégation a été créée sur ce sujet pour revenir au niveau d'information souhaité.

Pour une meilleure participation des habitants, des réunions de quartier sont organisées et deux commissions extramunicipales ont été créées. Une consultation sur le projet de salle polyvalente a permis d'associer les habitants au choix de réalisation de cet équipement structurant.



CCAS, PETITE ENFANCE JEUNESSE et PERSONNES ÂGÉES

Marie BERNARD, Isabelle LORDEY et Denis METZGER

CCAS

Le CCAS a été redynamisé et fonctionne avec des réunions de concertations régulières avec les acteurs du secteur social.

Les + :

- + Cérémonie de bienvenue des nouveaux-nés. Distribution des colis de Noël et Galette des Rois pour les anciens.
- + Partenariat mis en place entre le Multi-Accueil et l'association du Club du Muguet (club des anciens)

Petite enfance et Jeunesse

- réflexion en cours pour l'agrandissement du Multi-Accueil
- réflexion en cours pour la création d'un relais d'assistantes maternelles
- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

Les + :

- + Rencontres intergénérationnelles entre les structures jeunesse de la commune et l'association du Club du Muguet.
- + Forte augmentation de la fréquentation des structures jeunesse : Oxalis, local des jeunes (7 inscrits en 2014, 50 aujourd'hui) avec de nombreuses activités.

Personnes âgées

- transport hebdomadaire pour les personnes âgées (courses)
- inclusion de logements pour les seniors dans le projet du Villarey
- soutien au Club du Muguet (activités et liens intergénérationnels)



TRANSPORTS

Janine BRUN

Malgré le travail important accompli auprès du SMTC et la participation aux comités de lignes, la desserte de notre commune en transports en commun reste insuffisante et n'est pas satisfaisante. Nos efforts continueront dans ce domaine qui n'est pas de notre responsabilité directe mais qui nous semble indispensable pour faciliter la mobilité.

- Développement des transports pour les personnes âgées
- Réalisation d'une enquête déplacements et de tests en conditions réelles pour connaître les besoins des habitants

Des possibilités de covoiturage/ autopartage devraient être lancées à l'automne sur la commune



SÉCURITÉ

Arnaud COMBA

De nombreuses initiatives ont été lancées, notamment sur la protection des biens et des personnes, la prévention, et la communication des informations. Elles nécessitent d'être poursuivies et amplifiées.

- Sécurisation des voiries et modes de déplacements doux, plan de rénovation de l'éclairage public par éclairage à LED, réfection des barrières des ponts
- Rapprochement avec la gendarmerie: liens étroits avec la brigade de Vif, patrouilles régulières, et achat d'un radar pédagogique
- Information sur la sécurité : vols, plan prévention vacances, évolution des délits

Les + :

- + Création, pérennisation et animation du groupe Vigilance citoyenne.
- + Journées sur la prévention routière (école) ou les premiers secours.



ANIMATIONS

Cécile CURTET

- Création de la commission extra-municipale
- Fête du 1^{er} Mai et marché de Noël mis en place
- Nombreuses animations structurantes : feu d'artifice et fête de village du 13 juillet, développement du Téléthon, marché des papas et des mamans, etc.



URBANISME et AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Jean-Luc BENIS, Patrick COILLARD, Danièle LIEUTAUD

La modification du PLU pour limiter la densification rendue possible par le précédent PLU et la loi ALUR est engagée. La négociation sur le Villarey a permis de diminuer de 40 % le nombre de logements prévus sur cette zone, et des logements en petit collectif sont prévus pour permettre aux jeunes couples ou personnes âgées de s'installer sur la commune.



FINANCES

Didier ARNAUD

Depuis 3 ans une gestion saine et précise du budget communal a permis de diminuer les frais de fonctionnement et de faire des économies, tout en augmentant certains services publics (périscolaire, TAP, animations...). La capacité d'autofinancement a été fortement redressée.



TRAVAUX et INFRASTRUCTURES

Didier ARNAUD, Cécile CURTET (depuis juin 2017)

Le dossier de la rénovation de la salle polyvalente a été engagé et les travaux devraient démarrer au 1^{er} trimestre 2018.

La maison Rochas a été vendue, et des rénovations de voiries et de canalisations d'eau sont planifiées par la METRO. Pour la seconde partie du mandat, la poursuite de nos démarches sur le haut débit, le ramassage des encombrants, la création d'un centre technique sont au programme.

Le fleurissement du village se poursuit et de nombreux aménagements ont été réalisés par les services techniques pour améliorer le cadre de vie de notre village.



ENVIRONNEMENT et CADRE DE VIE

Maïa ALLEGRE

La commission extra-municipale a été créée et a fait un gros travail de planification sur les chemins doux. Leur réalisation a démarré et nous entendons la poursuivre. Certains aménagements dépendront de la réalisation du projet du Villarey (skate-park, etc.).



Salle Polyvalente

Un Ruban Vert pour Saint-Paul de Varces ?



8

Vues non contractuelles

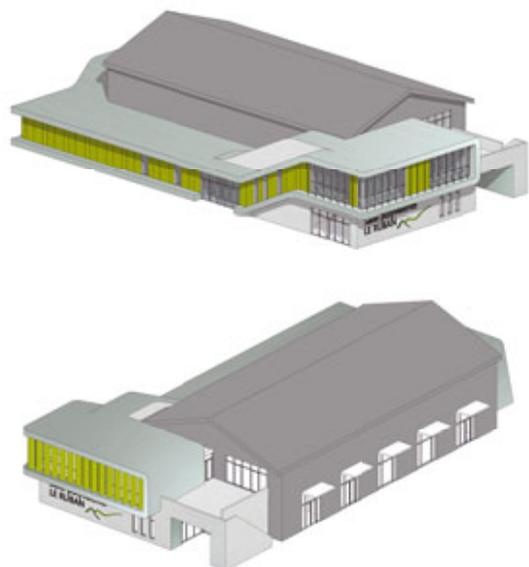
LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE AVANCE À GRANDS PAS. AVEC L'AIDE D'UN ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) QUI CONSEILLE LA MUNICIPALITÉ DANS LA PROCÉDURE DE CONSULTATION, LE CHOIX D'UN ARCHITECTE ET D'UN PROJET A ÉTÉ RÉALISÉ, EN 2 TEMPS.

1. Un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse a été organisé pour sélectionner 3 candidats à la maîtrise d'œuvre* du projet, sur la base de leurs compétences et références. Un premier jury tenu le 23 février 2017 en présence d'élus de la Commission d'Appel d'Offres et de deux professionnels du secteur a permis de retenir les cabinets Atelier 2, FuturA et Atelier Métis.

2. Dans la seconde phase, ces cabinets ont travaillé sur un projet d'architecture détaillé, évalué et discuté de manière anonyme par le même jury le 2 mai. A l'issue, c'est le cabinet Atelier Métis qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation.

Rappelons que ce projet intègre une **rénovation totale du bâtiment**, une mise aux normes, avec un plateau polyvalent et une salle de réception, ainsi que de **nouvelles salles associatives**.

Les études se poursuivront jusqu'à début août pour intégrer des améliorations notamment sur l'aménagement intérieur, avant consultation des entreprises et un démarrage des travaux début 2018. Vos avis sont importants. Nous vous invitons à venir consulter et échanger sur les 3 projets proposés et le projet retenu, en mairie aux heures d'ouverture habituelles.



DES PROJETS TRÈS ATTENDUS... TOUJOURS RALENTIS

L'opposition continue son obstruction systématique à l'avancée de tous les projets attendus par les habitants. Ainsi, après avoir voté CONTRE une demande de subvention (!) pour cette réhabilitation, M. Michaud, conseiller municipal d'opposition, a refusé de participer au vote lors du second jury – malgré sa préférence avouée pour le projet finalement retenu – et menacé d'un recours au tribunal administratif. Nous espérons que la raison reprendra le dessus afin que tous puissent profiter au plus vite de ce nouveau lieu de vie tant attendu.

* La maîtrise d'œuvre est la personne ou l'entité choisie par le maître d'ouvrage pour la réalisation, soit la mise en œuvre d'un projet dans les conditions de délais, de qualité ainsi que de coûts fixés par ledit projet, le tout conformément à un contrat ou un cahier des charges.

Vigilance citoyenne

INITIÉ EN 27 FÉVRIER 2015 PAR A. COMBA, EN PARTENARIAT AVEC LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE VIF, LE PROGRAMME VIGILANCE CITOYENNE A POUR BUT DE FÉDÉRER LES HABITANTS QUI LE SOUHAITENT POUR ÉTABLIR UN ÉCHANGE D'INFORMATION PERTINENT ENTRE LA POPULATION ET LES FORCES DE L'ORDRE, VISANT À PRÉVENIR LES ACTES DE DÉLINQUANCE.

La Gendarmerie informe les habitants inscrits de toute information (cambriolages, comportements suspects, etc.) appelant à une vigilance des citoyens pour que des actes de délinquance ne se produisent pas sur la commune.

De leur côté, les habitants sont invités à avertir la gendarmerie de comportements suspects ou d'actes malveillants dont ils peuvent avoir été témoins, et qui pourraient permettre à la gendarmerie d'être plus efficaces dans leurs recherches. En début d'année, des cambrioleurs ont ainsi pu être appréhendés grâce au témoignage d'un habitant.

Un échange semestriel entre les citoyens inscrits, la municipalité et la gendarmerie permet de répéter les attentes et objectifs de ce dispositif, d'échanger sur les bonnes pratiques pour prévenir les atteintes aux biens, et de faire un bilan de la délinquance répertoriée sur la commune.

Après 2 années de fonctionnement, le bilan est très positif. 43 personnes, bien réparties sur le territoire communal, se sont inscrites au dispositif, représentant environ 5% des foyers de la commune.

Gratuit, nécessitant peu de temps, ce dispositif a un effet dissuasif non négligeable. N'hésitez donc pas à participer et à vous inscrire (renseignements en mairie ou en gendarmerie) !



VIGILANCE citoyenne

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE

Dans le cadre de l'opération Vigilance citoyenne, un suivi des actes de délinquance répertoriés par la gendarmerie est effectué.

Les actes de délinquance sont donc pour le moment globalement contenus, même s'ils sont toujours traumatisants pour les victimes.

Pour continuer à limiter cette délinquance, nous vous recommandons de suivre les mesures de prudence habituelles chez vous et lors de vos départs en vacances



5%
des foyers de la commune
inscrits Vigilance citoyenne

Des moyens pour l'informatique à l'école

Les programmes de l'éducation nationale prévoient que l'enseignement de l'informatique prenne une place de plus en plus importante dans les apprentissages scolaires. L'initiation commencera dès l'âge de 6 ans, se poursuivra un peu en CP, CE1 et CE2, et surtout à partir du CM1.

Progressivement les élèves doivent apprendre à « programmer les déplacements d'un robot ou d'un personnage sur écran » ou à « construire une figure simple ».

L'école n'a pas vu son parc informatique et multimédia évoluer depuis de nombreuses années. Pour répondre aux nouveaux défis qui attendent les

jeunes élèves, il a été décidé, en fin d'année 2016, **d'acquérir neuf postes informatiques** de qualité afin d'équiper l'ensemble des fonds de classes et la salle informatique.

Ces investissements, nécessaires mais très coûteux, sont en droite ligne avec notre ambition d'améliorer les conditions de travail au sein de l'école des Épis d'Or. Pour poursuivre cet effort nous avons engagé l'équipement des salles de classe avec des **vidéoprojecteurs** pour compléter l'équipement existant et ainsi, à la rentrée, doter l'ensemble des classes de cet équipement.



Embellissement de l'école et éco-citoyenneté

Après avoir planté l'année dernière de nouveaux arbres dans la cour de l'école (cerisiers et mûriers plantés) et remplacé les pins dévorés par les chenilles (dangereux pour les enfants), de nouveaux arbres ont été plantés aux abords de l'école (rond-point, portail), pour embellir l'environnement direct du site et apporter un peu de fraîcheur en été.

Information de dernière minute

Comme vous avez pu le constater grâce aux documents distribués dans les cartables, les TAP sont maintenus à l'identique pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Une 10^e classe pour Saint-Paul

À la rentrée prochaine, le groupe scolaire "les Épis d'Or" aura le plaisir d'accueillir une vingtaine d'élèves supplémentaires. L'Académie de Grenoble a donc décidé, le 20 juin dernier, d'ouvrir une nouvelle classe en maternelle.

Départ à la retraite de Rosemonde

Après de nombreuses années au service des enfants à l'école des Épis d'Or, c'est entourée de sa famille, de ses collègues, des élus et du personnel enseignant que Rosemonde Di Luvio nous a dit au revoir. Nous lui souhaitons une excellente retraite bien méritée, chaque génération se souviendra d'elle tant elle a apporté à la jeunesse de notre commune.



Plusieurs journées de partage intergénérationnel...

Journée Jeux mercredi 11 janvier



Nous avons passé une bonne après midi. Les anciens ont trouvé le cluedo difficile mais ils ont bien aimé le lynx et les autres jeux (blocus, uno, stylos chrono, devine tête...). Ils ont découvert des nouveaux jeux.

Céronne ORIOL

Nous avons fait des jeux avec les anciens. Ils ont bien aimé mais il y avait peu de personnes. Nous nous sommes bien amusés. Le cluedo était assez dur pour eux, mais ils ont aimé les autres jeux. Puis ils sont partis au fur et à mesure.

Camille LE FORESTIER

Journée LOTO avec les anciens



Mercredi 25 janvier 2017, nous avons fait un grand loto avec des lots et un goûter. Nous nous sommes installés en cercle dans la salle des anciens autour des tables, on a fait plusieurs parties de loto à cartons pleins. C'était rigolo un coup une personne du C.M.J a gagné, un coup une personne du club, ils sont repartis avec des lots comme un pot de miel, un thermos, des jeux de société, jeux de lancer... Nous avons fini par un goûter chaque conseiller avait apporté un gâteau et le club offrait les boissons.

Flora MOURTIER

**JE NETTOIE MON VILLAGE
AVEC LE C.M.J**
Samedi 13 Mai

RDV à 13H30
sur la place de l'église
suivi d'un buffet convivial
tous ensemble

**REPORTÉ EN
SEPTEMBRE**

**VENEZ NOMBREUX
ON COMPTE SUR VOUS !!!**

*si mauvais temps, nous reporterons cette journée en septembre

Les jeunes élus ont eu l'idée de lancer une journée de nettoyage du village, prévue initialement le 13 mai dernier, et qui avait recueilli un franc succès avec 70 personnes inscrites.

Malheureusement, la mauvaise météo a obligé le CMJ à reporter la date ; ils vous donnent donc rendez-vous en septembre selon la même formule. Date à confirmer.

Modification du PLU

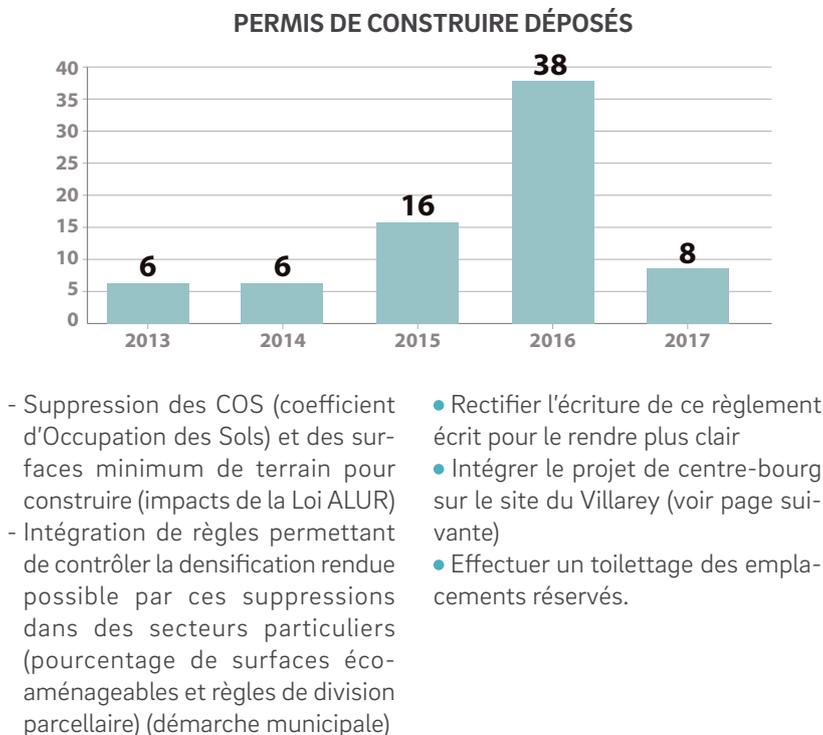
LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) EST LE DOCUMENT COMMUNAL DE PLANIFICATION DE L'URBANISME, QUI REMPLACE L'ANCIEN POS (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS).

Le PLU en vigueur à St Paul a été voté le **27 février 2014** par l'équipe municipale précédente, **1 mois avant les élections municipales du 23 mars 2014**. Ce vote a marqué un tournant dans l'urbanisme de notre commune en entérinant notamment les OAP* de Niguières et du Villarey. Le 24 mars 2014, le vote de la Loi ALUR au niveau national a amplifié les possibilités de constructions dans le diffus.

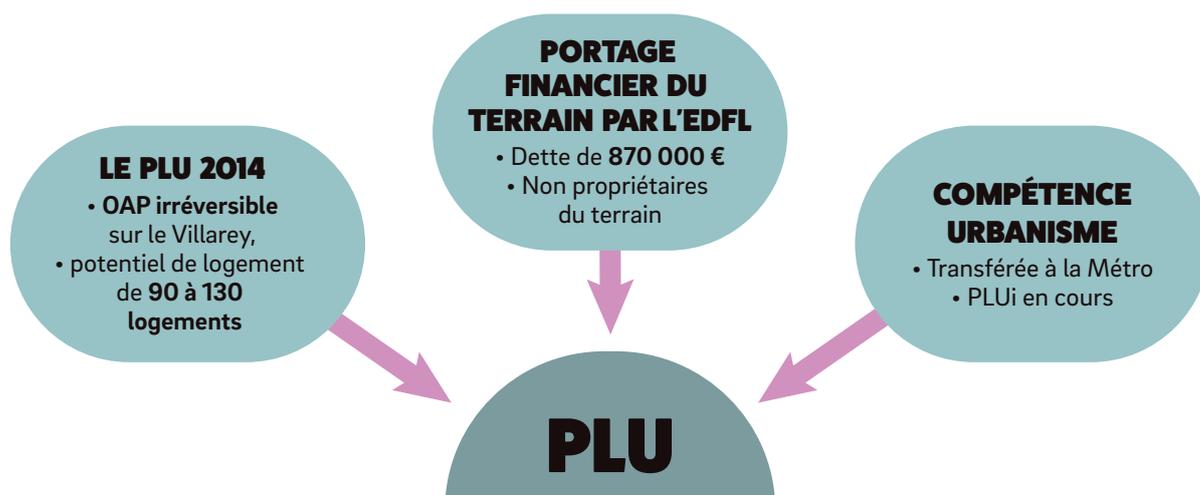
Ces 2 votes ont induit le dépôt de **près de 70 permis de construire** sur la commune depuis mars 2014, notamment par division de terrains privés permettant de construire des logements sur des petites surfaces.

La modification du PLU que nous avons engagée a pour objectifs de

- Mettre à jour le règlement du PLU vis-à-vis de la loi ALUR :



Les contraintes du PLU



Prochaines étapes et calendrier du Villarey

Après la réunion publique du 2 juin dernier, la prochaine étape sera de finaliser l'OAP (début juillet) puis une enquête publique aura lieu fin septembre avant un vote par la Métro pour entériner la modification du PLU de la commune (fin d'année).

OAP du Villarey

UNE CONSÉQUENCE IMPORTANTE DU VOTE DU PLU POUR LA COMMUNE EST L'APPLICATION DE LA DENSITÉ DE LOGEMENTS SUR L'OAP DU VILLAREY.

Cette densité impose à l'heure actuelle, si aucune modification n'est effectuée sur le PLU, la construction de **90 à 130 logements sur cette zone.**

Notre objectif de limiter l'urbanisation n'a pas varié. Nous devons cependant tenir compte de nombreuses contraintes depuis le vote du PLU en 2014.

- Une urbanisation irréversible du Villarey, du fait de l'OAP définie sur ce secteur clé et central du village (PLU 2014)
- Un nombre de logements à respecter (règles de l'OAP)
- Le prix du terrain à rembourser à l'EPFL, organisme public qui a acheté le terrain en 2009 et auquel la commune doit le racheter au plus vite (frais de portage)
- Le démarrage du PLUi par la Métro à la fin de l'année

Quatre options s'offraient à nous

- **URBANISER** le terrain et réaliser 90 à 130 logements : nous refusons cette solution.
- **RACHETER** le terrain à l'EPFL et **NE RIEN FAIRE** dessus. Le coût pour les habitants (impôts) serait trop élevé et cette solution ne change rien à terme car la zone reste soumise à l'OAP
- **INTÉGRER** la modification du PLU à la procédure du PLUi : le coût du portage serait prolongé et le délai de réalisation incertain.

- Engager une **MODIFICATION** du PLU : **c'est l'option retenue par la municipalité.**

Toutes les démarches engagées depuis ont visé à diminuer le potentiel de construction de cette OAP.

Après de nombreuses négociations, nous avons abouti à une densité limitant les constructions à 80 logements maximum, soit une diminution de 40% sur cette zone.

En parallèle de cette modification du document d'urbanisme, et afin d'engager cette procédure avant la mise en place du PLUi, nous avons également lancé une consultation d'opérateurs en 2 temps. Parmi 8 équipes candidates, 3 ont tout d'abord été retenues, qui nous ont ensuite présenté leur projet architectural au niveau esquisse, accompagné d'une offre opérationnelle et financière et d'un planning de réalisation. Ces 3 projets ont été présentés à la population le 10 juin en mairie lors d'une matinée "portes ouvertes" où une cinquantaine d'habitants se sont déplacés pour découvrir et échanger sur le dossier. Un jury mixte associant 3 habitants tirés au sort a choisi le 13 juin dernier le lauréat et poursuivre avec lui le travail de finalisation du projet, puisque des modifications seront apportées au projet présenté. Une concertation avec les habitants aura lieu à la rentrée après l'été.

- 40%
DE LOGEMENTS
AU VILLAREY



SALLE
DES FÊTES LOCAL
JEUNES MAIRIE
ÉGLISE

SKATE PARK TERRAIN
CROSS CITY STADE

TENNIS ÉCOLE

Cérémonies du souvenir

Les cérémonies du 19 mars (Journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc) et du 8 mai (victoire du 8 mai 1945) ont eu lieu au champ de la Porte et sur la place de l'église.

Ces cérémonies ont réuni les élus des conseils municipaux de Saint-Paul de Varcès et de Varcès, les anciens combattants ainsi que leurs portes drapeaux, les représentants du Souvenir Français, de la gendarmerie, des élus du Conseil Municipal

de Jeunes de Saint-Paul de Varcès et des habitants des deux communes.

Le 8 mai, nous avons également pu bénéficier de la présence de M^{me} Martin-Grand, Conseillère Départementale du canton et Vice-Présidente du Département, des Cadets de la Gendarmerie, d'un piquet d'honneur du 93^e RAM, ainsi que de la Préparation Militaire Marine qui compte dans ses rangs un jeune Saint-Pognard, et qui ont permis de donner une très belle image de cette commémoration.

À chacune de ces deux occasions, le maire a prononcé un émouvant discours ainsi que le message du Secrétaire d'État, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire Après l'hommage aux morts, le dépôt des gerbes de l'UMAC, du Souvenir Français, du Conseil Municipal des Jeunes et de la municipalité, l'ensemble des participants a pu entendre différentes musiques en lien avec ces événements, puis chanter pour finir l'hymne national.



La Métro rando à Saint-Paul de Varcès

Plus de 1030 randonneurs provenant de tout le territoire métropolitain se sont donnés rendez-vous dimanche 21 mai à la Mairie pour le départ de l'édition 2017 de la Métrorando. La commune a rarement accueilli autant de monde pour un événement sportif et c'est la 3^e meilleure participation de la Métrorando depuis 5 ans. Les participants ont eu le choix entre 3 circuits dont le plus long faisait 16 km (1120 m de dénivelé), pour effectuer le tour du Pieu.

Une belle réussite qui a permis de faire découvrir notre patrimoine environnemental et les beaux paysages de notre commune.



Chemins doux les premiers tronçons opérationnels !

Le formidable travail d'étude du maillage de la commune par des « chemins doux » réalisé par la commission extra-municipale Environnement a trouvé ses premières concrétisations et a été salué par les services de la Métro. Ces chemins doux visent à permettre à tous les habitants de se balader à pied ou en vélo en toute sécurité entre les différents points du village.

Ces premières réalisations, effectuées par les services techniques de la commune, concernent la liaison entre le chemin du Rocher de la Bourgeoise et la zone des Tapaux en passant par les chemins communaux de la rive gauche du Lavanchon, ainsi que le lien entre le chemin du Bémont et la Départementale. Le premier a été aménagé pour permettre le passage des engins agricoles nécessaires à l'exploitation des champs en saison, et ne rejoint pas encore la zone commerciale. L'accord d'un dernier propriétaire foncier pour finaliser ce tronçon n'a en effet pas encore été obtenu. D'autres réalisations sont prévues d'ici la fin du mandat.



La Mare de Saint-Paul

En 2005, l'association SPDV NATURE, en accord et avec l'aide de la commune, a créé une mare pédagogique et planté des arbres pour les habitants de Saint-Paul de Varcès. Dès sa mise en eau, la mare a été colonisée par les grenouilles, tritons et de nombreuses libellules. Elle sert également d'abreuvoir aux hironnelles présentes sur la commune et aux chauves-souris. Depuis les bénévoles de SPDV NATURE entre-

tiennent ce coin de nature mais des actes de vandalisme (jets de pierres...) ont détérioré le fond de la mare au point qu'il faille en refaire l'étanchéité. Ce coin de nature propice à la biodiversité n'est pas abandonné, son réaménagement est programmé à l'automne 2017 grâce à une subvention de la Mairie et à la réalisation de l'association.



Comptage de véhicules, des voiries fréquentées !

Afin de pouvoir connaître les besoins en transports de la commune et suite à l'enquête déplacements qui avait été réalisée, le SMTC (syndicat mixte des transports en commun) a réalisé une étude début novembre 2016 sur la commune. Elle a permis de comptabiliser un total de **5 233 véhicules/jour en semaine**, tous sens confondus (Varces/autoroute) : **2 630 véhicules entrants/jour** et **2 603 véhicules sortants / jour**.

La municipalité a décidé de compléter cette étude en utilisant le radar pédagogique dans sa fonction « compteur de véhicules ».

- Au Meinget, et dans les mêmes conditions (hors week-end), nous avons compté **830 véhicules/jour** en moyenne dans un sens, soit **3 660 véhicules/jour/2 sens/trafic moyen**.
- A Ongrie, en janvier dernier, le comptage a fait état d'environ **580 véhicules** par jour dans les 2 sens (trafic moyen), avec un pic à 640

véhicules le samedi et une baisse à **442 véhicules/jour le dimanche**.

Tous ces chiffres permettent à la municipalité de posséder des données précises utiles lors des discussions avec le SMTC sur les modifications à apporter sur les lignes des transports en commun.



Rappel

VENTE DE BILLETS TAG AU VIVAL

Pour les utilisateurs des transports en commun, nous vous rappelons que vous pouvez acheter vos titres de transports au Vival sur la place des Tapaux.

16

Ligne 17 : Mobilisons nous !

Comme les usagers, nous avons récemment appris que la ligne 17 ne s'arrêtait plus au centre-ville de Grenoble, comme c'était le cas jusqu'à présent, mais à l'arrêt Foch. Une pétition a été mise à votre

disposition pour demander le retour au terminus précédent. Nombre de jeunes du village empruntent cette ligne pour se rendre ou revenir du lycée, ainsi que des habitants voulant se rendre en ville.

Au regard des comptages journaliers des véhicules... il est urgent de ne pas faire disparaître les transports en commun ! Les communes de Varces et Vif ont également fait part de leur mécontente-

ment, et vos élus ont relayé cette demande lors du conseil métropolitain du 19 mai dernier.

Temps de transports : essai grandeur nature avec le SMTC

Afin de mettre en lumière le problème des transports en commun sur Saint-Paul, M^{me} J. Brun, Conseillère Municipale déléguée, a invité les services du SMTC à réaliser un essai sur les lignes de bus habituelles pour mesurer les difficultés de nos usagers.

Le 16 mai dernier, les services du SMTC et plusieurs élus de Saint-Paul se sont retrouvés à 6h45 sur la place de l'église. Ils ont pu visiter les différents arrêts de bus jusqu'au Mont et prendre ensuite les différentes lignes de transports en commun (46, 17, tram) pour se rendre à la place Victor Hugo. Le temps de trajet estimé à

41mn sur les documents de la TAG s'est révélé être beaucoup plus long que prévu : il aura en effet fallu 1h05 à l'ensemble des participants pour rejoindre le centre ville. Le SMTC

a ainsi pu mesurer les écarts avec la théorie et nos difficultés quotidiennes, et nous espérons que cette expérience permettra d'améliorer la desserte sur notre commune.



Les Petits Champions de la Lecture :

5 jeunes lectrices de Saint-Paul à l'honneur !

DEPUIS JANVIER DERNIER, 5 JEUNES LECTRICES DE CM2 SE SONT ENTRAÎNÉES À LA LECTURE À VOIX HAUTE EN BIBLIOTHÈQUE À L'OCCASION DU GRAND JEU NATIONAL "LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE".

Ce concours, organisé pour la 4^e fois par le Syndicat National de l'édition, sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, est destiné aux élèves de CM2 sur la proposition d'un enseignant ou d'un médiateur du livre.

Il se déroule en plusieurs étapes et le vendredi 10 février dernier, Héloïse, Romane, Eléana, Méline et Mélissande ont pu lire un texte de leur choix d'une durée de 3 minutes devant un public attentif et un jury exigeant, à l'occasion de notre finale locale.

Après délibération, les membres du jury (enseignants en activités, en retraite, lecteurs du cercle de lecture adulte, bénévoles de la bibliothèque, élus) ont annoncé qu' Eléana représenterait notre commune lors de la finale départementale. La qualité de sa lecture a su répondre aux exigences du concours en respectant les différents critères imposés.

Le 5 avril, c'est devant un public de 90 personnes que 23 enfants de tout le département de l'Isère ont offert à



tour de rôle une lecture de leur choix de 3 minutes.

Un défi que tous ont su relever grâce au travail fourni, à l'accompagnement des familles, enseignants, bibliothécaires...

Eléana, notre lectrice de Saint-Paul a touché le public par sa lecture pleine d'émotion d'un extrait du roman d'Agnès de Lestrade "Des étoiles dans le coeur".

Elle n'ira pas en finale régionale mais ce qu'elle a gagné est précieux, une expérience qui lui sera utile.

Elle a pu toucher le public par la sensibilité de sa lecture et a relevé le défi de cet exercice difficile.

L'an prochain, la bibliothèque proposera de nouveau aux élèves de CM2 de participer à cette belle aventure.



Label jeunes

Le 11 janvier dans la salle du conseil, l'Usspv Foot était à l'honneur, recevant de la part du district le label jeune de la FFF étendu à l'ensemble des catégories U7 à U19.

Cette remise de label est la concrétisation d'un travail de nombreuses personnes, un travail de qualité de la part de passionnés. En effet, depuis plusieurs années, un travail est effectué au niveau technique, éducatif et pédagogique dans le club.

Parents, joueurs, éducateurs, membres du conseil d'administration, élus de la commune et du département, sponsors, membres du district et tous les bénévoles

étaient présents ce jour-là, formant ainsi la grande famille de l'USSPV foot.

Félicitations à toute l'équipe de l'association pour leur implication et un grand merci à Didier Franzin, Président du club, pour son dévouement depuis plusieurs années.



Spectacle Saint Valentin

Le Service Culturel de la municipalité organisait, vendredi 17 février, un spectacle à l'occasion de la Saint Valentin, produit par la ligue Improstars et joué par 2 comédiens talentueux, Bruno et Emmanuel-Hervé.

Un numéro, un mot, donnés par les spectateurs à l'entrée et, le jeu de l'oie pouvait commencer avec dans chaque case un thème.

À travers ces 2 acteurs de nombreux personnages ont été présents sur scène tels qu'un chat, un gladiateur mais bien d'autres encore.

Une énergie communicative puisque plusieurs spectateurs se sont retrouvés sur scène, une étrange fée jouée par une habitante laissera aux nombreux présents l'image d'une soirée où humour et convivialité se sont mêlés pour le plus grand plaisir des St Pognards.

Dates à retenir

Feu d'artifice
le jeudi 13 juillet

Forum des associations
le 8 septembre



5^e Édition UT4M du 16 au 20 août 2017

L'Ultra Tour des 4 Massifs, s'impose désormais comme un trail de renommée internationale (32 nations représentées, 2400 inscrits en 2016) et offre aux coureurs une immense variété de paysages, chaque massif (Belledonne, Oisans, Chartreuse et Vercors) apportant sa diversité et sa beauté sur les 169 km à parcourir et plus de 11 000m de dénivelé positif. Avec 10 formules adaptées à tous les niveaux, l'Ut4M permet de choisir sa course selon ses capacités, ses objectifs ou ses ambitions. Coureurs et familles peuvent alterner jour de course, jour de repos, rencontres et découvertes, dans un cadre naturel hors du commun, alternant sentiers, sommets de moyenne et haute montagne autour de Grenoble.

La particularité de l'Ut4M réside aussi dans le fait que l'organisation repose sur une équipe de bénévoles toujours plus nombreux d'année en année (600 sur l'édition 2016). Passionné ou souhaitant apporter votre pierre à l'édifice, cette expérience est faite pour vous ! Quels que soient l'envie et le temps disponibles, il est temps de vous inscrire en tant que bénévole. Les missions sont diverses : assurer les ravitaillements, s'occuper des inscriptions, ouvrir ou fermer la course, assurer la sécurité des passages des coureurs, logistique etc.

Toutes les informations sur :

<http://ut4m.fr/>

ASSOCIATIONS

Saint-Paul-de-Varcès Culture

Cette année, l'association Saint-Paul-de-Varcès Culture, en partenariat avec des associations communales ou locales organise les Journées européennes du Patrimoine, sur le thème les Arbres Remarquables de la Commune.

Place du village, parcs, forêts, jardins, champs, cours... de Saint-Paul-de-Varcès sont peuplés de hêtres, chênes, osiers, noyers, tilleuls, pins... qui nous

fascinent par leur âge, leur forme, leur dimension, leur histoire...

Merci pour vos documents, vos informations... nos échanges avec vous qui nourriront ce beau projet.

Vous pouvez contacter :

Line Burdin, Présidente : 06 10 48 14 91
Hervé Goaper, Secrétaire : 07 82 97 92 50

ou d'autres membres de l'association Saint-Paul-de-Varcès Culture :
A Charré ; A Collura ; M, R Contard ;
N Gaduel ; J Heinrich ; J Leva ; P Mietton ;
C Pratabuy ; C Roux.



Aïkido

En février, deux candidats du club d'aïkido de Saint Paul ont tenté et réussi leur 2^e dan, ce qui montre bien le sérieux de leur travail. Ce résultat est très encourageant pour l'avenir et souligne bien l'évolution tech-

nique et qualitative de notre club. Vous êtes tous invités à assister à un cours si un art martial efficace et non brutal vous tente.

Des associations en mouvement

Le dynamisme des associations est au cœur du village, pendant les vacances scolaires, les week-ends et tout au long de l'année, de nombreuses activités sont au programme, stage de peinture, expositions de photos, stage d'origami, stage de sculptures sur bois, ball-trap, tournoi de tennis, stage de gym, yoga, stage de cirque, concert vocal ou musical, collectes alimentaires et vestimentaires, chasse aux œufs, brocante, course solidaire, les animations

sont variées permettant aux habitants de trouver l'activité qui les passionne et qui correspondra à leurs attentes.

MERCI aux présidentes, présidents et bénévoles de ces associations qui donnent tant de vie à notre village, réunissant petits et grands pour des moments de bonne humeur et de convivialité.

ATELIER BOIS



COURSE ET REPAS - ST JULIEN



BALL TRAP 2017



BROCANTE



ZUMBA





Infos pratiques

CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie

NAVETTE COURSES POUR LES ANCIENS

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88 avant le mercredi midi

NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers.....	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité.....	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

DÉCHETTERIE

• **Été (21 avril-20 octobre)**

lundi, mercredi, samedi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 18h

• **Hiver (21 octobre-20 avril)**

lundi, mercredi, samedi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter pour tout type de nuisances sonores (y compris les travaux de jardinage ou de bricolage):

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

samedi de 09h à 12h et de 14h30 à 19h

dimanche et jours fériés de 10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

• 7 heures d'ouverture au public par semaine

mardi et jeudi 16h30-19h00

mercredi 16h00-18h00

• Pendant les vacances scolaires uniquement

le jeudi 16h00-19h00

CANTON LE PONT DE CLAIX

Sandrine MARTIN-GRAND et Pierre GIMEL

Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre.

Prenez rendez-vous avec leur collaboratrice

au 04 76 00 37 47 ou par mail :

nathalie.beranger@isere.fr

EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807

Mail accueil.espace-public@lametro.fr

Eau potable 04 76 72 49 21

Astreinte 04 76 98 24 27



État-Civil

Naissances

Carla **ARDITO**, le 06/11/2016,

Ava **PICARD**, le 06/11/2016,

Lily **METZGER**, le 20/12/2016,

Charline **BOUVIER**, le 29/12/2016,

Noémie **BURDET**, le 03/02/2017

Lou **MASSARD VILLIE**, le 06/02/2017

Décès

Gilbert **NICOUD**, le 10/11/2016,

Pierrette **BUCHS**, le 10/01/2017,

Jacques **ULRICH**, le 10/02/2017,

Paulette **COMBE** épouse VOLPATO,

le 22/02/2017,

Laurent **GAILLAC**, le 03/03/2017,

Sébastien **BARTHELEMY**, le 22/03/2017,

Robert **GUINET**, le 16/03/2017,

Gisèle **LAROUSSI** épouse MERMIER, le 29/03/2017

Mariage

Lysiane **LÉVY** et Anthony **BALDUCCI**, le 03/06/2017.

Plan Canicule 2017

Pensez à vous faire recenser auprès de la mairie.

Opération tranquillité vacances

Inscription en gendarmerie pour faire recenser vos dates de départ

MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr

lundi: non-stop 8h30 à 15h30

mardi: 13h30 à 17h30

mercredi: 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

jeudi: fermé

vendredi: de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

au cœur de Saint-Paul - n°5 - juin 2017

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1 000ex.

Directeur de publication: David RICHARD

Comité de rédaction: Marie Bernard, Cécile Curtet, Arnaud Comba, Maia Allegre,

Isabelle Lordey, David Richard, Flavie Bernard, les jeunes élus du CMJ

Photos: Mairie de St-Paul / P. Engelmann

Maquette et mise en page: © polartgraphic.fr

Impression: Imprimerie du Pont de Claix

100% papier recyclé (cyclus print)

